

ANNONCES NOUVELLES

Sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général.

CONCERT AU PROFIT DES INCENDIES DE HULL
au Grand Opera, rue Albert, **MERCREDI, 26 MAI.**

- 1. Ouverture... Musique des Gardes à Pieds (du Gouverneur)
- 2. Trio "Tombé du Jour" Joubert Madame Laframboise, Mademoiselles Aumond et J. Aumond.
- 3. Trio, Concertant, "Don Giovanni" Mozart MM. Steckel, Brewer et Mme. Kearns.
- 4. Grand Air, "Les Adieux de Marie Stuart" Widmeyer Madame Laframboise.
- 5. Trio, Concertant, Violon, Violoncelle, et Piano Beriot MM. Boucher, Brewer et Mme Boucher.
- 6. Quatuor double, (a) "Fragrant Odours" (b) "Holy Music" Van Bree.

L'honorable M. Chapleau portera la Parole
7. Ouverture Musique des Gardes à Pieds (du Gouverneur)
8. Grand Trio, "Guillaume" Tell... Rossini MM. Roy, Bellan et Gauthier.
9. Romance Mademoiselle J. Aumond.
10. Quatuor, "Les fleurs" Maritana... Plotow Mme Laframboise, Mademoiselle Aumond, MM. Roy et Balleau.
11. Solo de violon M. F. Boucher.
12. Quatuor double, (avec solo de basse, M. Gauthier) "Valse infernale" Meyerbeer

Sieges réservés - 50 cts
Galerie 25 cts

AU PROFIT DES INCENDIES DE HULL

Grande Soirée - Concert

Donnée sous le distingué patronage de Sa Grandeur MGR DUHAMEL, par la Fanfare des Chaudières, Assistée du club "L'œuvre de la Jeunesse" de la "Fanfare de Hull" et de la "Lyre Canadienne."

DIMANCHE, 23 courant,
Dans la SALLE ST JEAN-BAPTISTE
Rue Queen, Chaudières.

- PROGRAMME**
- La Passerelle.....(Fantaisie).....F. Boissau Fanfare de Hull.
 - La Pergola.....(Polka).....Marie La Lyre Canadienne.
 - Le Canadien.....(Allegro).....H. Brenot Fanfare des Chaudières.

L'HOMME DE LA FORET NOIRE
Dramas en 3 Actes.
La Belle France.....(Alle Fantaisie).....Blanche Lyre Canadienne.
Le Patriote.....(Allegro).....H. Brenot Fanfare des Chaudières.
Et Bravo.....(Fantaisie).....Mercadente Fanfare de Hull.

VIVE LA CANADIENNE.

LOTIERIE NATIONALE

—DE—
M. LE CURÉ A. LABELLE

- VALEURS DES LOTS
- Première série 850,000.00
 - GROS LOT 810,000.00
 - Deuxième série 810,000.00
 - GROS LOT 82,500.00

GRAND TIRAGE FINAL

LOTS DE CETTE LOTERIE

Le 11 AOÛT prochain

Les Gros Lots seront tirés

Hâtez-vous d'acheter vos Billets

COUT DU BILLET

- Première série 81.00
- Deuxième série 25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. E. LEFEBVRE, No. 19 rue St Jacques.
Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (États-Unis 8 cents)

MARCHANDISES DE FANTAISIE

De toutes sortes, endommagées par le feu, l'eau et le démantèlement, en vente à

Grand Sacrifice!

LUNETTES

De première qualité à grande réduction, chez

L. N. DORION,
169 RUE PRINCIPALE, HULL.

A LOUER—Une spacieuse Bourie contenant deux places, en très bon état et à des conditions avantageuses. Celui qui louerait pourrait aussi, s'il le désirait, trouver une excellente pension privée pour lui-même. S'adresser pour plus amples informations au No 136, rue Clarence, Ottawa. Mal 19, 1886—3in

ON DEMANDE—Une bonne cuisinière, s'adresser au No 11, rue Nepean, près de l'École Normale. 3in

PERDU—Une grosse traite d'ancho, depuis huit jours, de la rue Centrale, Hull. Toute personne qui en aurait pris connaissance est priée d'en donner avis à Jos. Montreuil, rue Charles, Hull. 6ins

-Royal Studio-
SALLÉS D'ART
98 Rue Wellington

Photographies Cabinet,
\$2.00 la douzaine, et elles sont réellement bonnes.

Photographies de raquetteurs
Toutes sortes de Photographies exécutées à des Prix qui conviennent à tous.

VUÉS
De toutes les parties du Canada.
Cadres, Albums, Statues, Ouvrages Japonais.

ABAT-JOUR
De fantaisie, faits à ordre, au plus court délai.

Royal Studio.
Vis-à-vis les édifices du Parlement.

ON DEMANDE
100 HOMMES
Pour travailler sur le chemin de fer du Lac Témiscamingue.

GAGES, \$1.25 PAR JOUR
S'adresser chez
CHEVRIER FRERES,
544 rue Sussex.

W. A. ARMOUR
Manufacturier et Importateur

MOULURES POUR ENCADREMENT
D'IMAGES, MIROIRS,
(Glaces de fabrication allemande et anglaise)

Tableaux à l'huile anglais, français et allemands,
Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en plûche, et de canevas pour tableaux

LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLE TANT LA SEMAINE QU'LE MOIS

IMAGES ENCADREES AU PRIX DES MANUFACTURES
Venez me faire une visite,
Et vous vous épargnez un mois de 1-25 par cent.

N. B.—Je vendrais aux marchands les mouleurs, cadres, peintures, miroirs, canevas pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR,
452 rue Sussex.

EAU ET FEU

BIJOUTERIES

De toutes sortes, endommagées par le feu, l'eau et le démantèlement, en vente à

Grand Sacrifice!

LUNETTES

De première qualité à grande réduction, chez

L. N. DORION,
169 RUE PRINCIPALE, HULL.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 20 Mai).
La séance est ouverte à 3 heures.

M. TAYLOR appelle l'attention de la Chambre sur le décret que le premier ministre a fait, hier, en réponse à une interpellation au sujet de certaines conventions entre M. Cook, M.P., et l'ancien gouverneur récemment à des avances pour la coupe du bois sur les fies, dans la baie Georgienne.

Vu que cette déclaration est de nature à compromettre deux membres de cette Chambre, MM. Mills et Cook, il propose que cette question des redevances de M. Cook envers le gouvernement soit déferée au comité permanent des affaires indiennes.

Après quelque discussion, la proposition est adoptée.

L'honorable M. WHITE dépose un bill pour établir de nouvelles dispositions concernant les concessions de terres aux volontaires qui ont fait la campagne du Nord-Ouest.

Après qu'il a été constaté que les dispositions de l'acte concernant les concessions de terres s'appliquent à toutes les personnes qui ont contribué à réprimer les troubles du Nord-Ouest, les délégués et les hommes qui étaient de service à bord du Northcot et autres vapeurs, ainsi qu'à toutes personnes qui faisaient partie du service d'ambulance de la division, la nomination avait été recommandée par le commandant en chef des troupes.

On propose aussi que ces mêmes privilèges soient accordés aux volontaires qui sont partis pour le Nord-Ouest, mais qui ont été forcés, pour cause de maladie, de retourner dans leurs familles avant d'arriver au fort Arthur.

Le ministre de l'Intérieur donne d'autres explications au sujet de ce projet de loi.

L'honorable M. BLAKE objecte à ce que le bill soit déposé, faisant observer que cette proposition aurait dû être soumise sous forme de motion.

L'honorable M. WHITE donne avis qu'il présentera une résolution à ce sujet de main.

L'honorable M. FOSTER propose la seconde lecture du bill pour modifier la loi concernant les vapeurs étrangers qui font la pêche dans les eaux canadiennes.

La loi actuelle détermine que les bateaux-pêcheurs qui violent sont les lois du Canada, soit les lois anglaises, seront saisis. On propose, par ce bill, d'amender cette loi en décrétant que tout vaisseau qui enfreindra les lois internationales, ou tout traité ou convention ou loi relative au Règlement Uni ou du Canada, pourra être saisi.

Après des observations de MM. Davies, Blake et Thompson, le bill est lu pour la seconde fois et approuvé par le comité général de la Chambre.

Sur la proposition que la Chambre se forme en comité, M. MITCHELL appelle l'attention de la Chambre sur la question des droits prélevés sur le charbon et la farine.

Bien qu'il soit en faveur de la politique nationale en matière de farine, il n'est pas l'impôt des droits sur la farine, impôt qui pèse lourdement sur la population des provinces maritimes. Il est d'opinion, aussi, que les droits sur le charbon devraient être abolis, dans l'intérêt du pays en général.

Il propose comme amendement: Que cette Chambre, en ce qui concerne l'impôt de droit de la farine, la bière et le charbon.

M. BARRON, Kirk, Langelier, Fisher, Vail et Patin continuent le débat.

A 6 heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR
Sir Hector Langevin donne avis qu'il proposera que la séance de demain soit ajournée jusqu'à mardi prochain.

M. Weldon, dit sur le continuant et débet sur l'amendement proposé par M. Mitchell.

LEGISLATURE DE QUEBEC

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

(Séance du 20 Mai).
La séance est ouverte à 3 heures.

L'ordre du jour appelle d'abord la discussion sur les propositions concernant une amnistie en faveur des Métais qui ont été emprisonnés à la suite de l'insurrection du Nord-Ouest.

L'honorable M. TAILLON dit qu'il est inutile de perdre du temps à discuter cette question. Le gouvernement a adressé des dépêches au gouvernement fédéral, au sujet d'une amnistie en faveur des prisonniers Métais, et aussitôt que j'aurai une réponse définitive d'Ottawa, j'ajoute le Procureur Général, je la communiquerai à la Chambre.

L'honorable M. TAILLON propose la seconde lecture du bill concernant l'hygiène publique.

Ce projet de loi, dit-il, a été préparé avec soin dans le but d'empêcher la propagation des maladies contagieuses. Il a été soumis à plusieurs médecins de Montréal et le projet a été amendé par ces derniers.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR
L'honorable M. MERCIER se prononce contre le bill concernant l'hygiène publique. Le gouvernement, dit-il, a annoncé dans les discours du Trône que cette mesure serait soumise au parlement et il n'est pas juste de demander à l'opposition d'accepter la responsabilité. Je propose comme amendement que la seconde lecture du bill soit renvoyée à six mois.

L'honorable M. TAILLON répond que le gouvernement est disposé à assumer la responsabilité de cette mesure. Ce bill est nécessaire pour protéger la santé publique et le gouvernement veut qu'il devienne loi.

MM. LAPOINTE et DESCHENES sont d'opinion que ce bill ne devrait pas s'appliquer aux municipalités rurales.

L'honorable M. TAILLON réplique que le bill peut être modifié en comité de manière à ce qu'il convienne aux municipalités rurales.

MM. DUHAMEL et FAUCHER DE SAINT MAURICE se prononcent en faveur du bill et expriment l'espoir que le gouvernement établira un institut vaccinal.

M. ASSELIN se prononce en faveur du bill.

M. McSHANE parle en faveur de l'amendement de M. Mercier. Il veut savoir d'abord quels seront les membres du bureau central.

M. CAMERON soutient que ce bill est devenu une nécessité.

L'amendement est mis aux voix et rejeté sur la division suivante: Pour 13; contre 42.

Le bill est lu pour la deuxième fois.

L'ORA TEUR donne lecture du télégramme suivant daté de Marlboro, Mass., le 20 mai.

"L'assemblée publique tenue en faveur du Home Rule nous avons la plus vive appréciation et gratitude de la considération du bill législatif de Québec à M. Gladstone."

Le Père MCKENNA,
JOHN BOYS O'REILLY,
J. A. TOBIN,
Le Père CUSICK,
Le Père J. F. FORD.

M. MERCIER propose la dernière lecture du bill pour amender l'acte électoral.

Concert en plein air

Le corps de musique du 43ème bataillon donnera un concert en plein air sur le carré Cartier, de main soir. Nous croyons que ce sera le premier d'une série de concerts qui nous seront donnés durant l'été.

On dit
Les employés du Service Civil prétendent que l'ordre en conseil passé il y a quelques mois, tendant à leur faire donner leur salaire trois jours plus tard, chaque mois, afin d'arriver à la fin du mois au lieu d'au commencement, va être aboli et qu'au mois prochain ils seront payés le premier comme ci devant.

Blessé
Des petits garçons s'amusaient à lancer des pierres, hier, sur la rue Maria lorsqu'un des projectiles vint frapper une jeune fille, élève de l'École Modèle, lui infligeant une assez sérieuse blessure à la tête. Le médecin appelé a dit que si l'enfant n'était été atteint un demi pouce plus bas elle eût certainement été tuée du coup.

Voyageurs
Les "voyageurs" commencent à arriver en grand nombre en notre ville; des voitures encombrées sont chaque jour dirigées vers les gares pour l'expédition de ces hommes dans les divers chantiers de l'Ottawa.

Cour de Police
21 mai.—Joe Taylor, jeune homme d'à peu près 16 ans, accusé d'avoir forcé la porte chez un nommé McKay et avoir blasphémé contre les personnes qui voulaient le tranquilliser, est condamné à \$20 d'amende et les frais ou à aller en prison; W. P. Wright, pour ivresse, se voit dans la nécessité de payer les \$2 d'amende requises; il est en même temps pour Ang. Howell, pour la même offense; M. C. W. MacCaug, pour avoir refusé de payer les gages d'un de ses employés, est renvoyé devant la Cour de Division; trois jeunes garçons pour avoir causé du désordre et dommages à la propriété sont remis à jeudi prochain.

ECHOS DE HULL

Achat
M. l'échevin Landry a acheté le terrain autrefois occupé par M. Beaudette sur la rue Brewery, afin d'y construire sa boulangerie à vapeur.

Comités
Il y a eu cette après-midi, séance du comité de secours aux incendiés. Il y aura demain soir séance du comité de l'aqueduc.

Pour la pêche
M. J. Marion est parti cette après-midi en compagnie de M. Bauset, du département des Pêcheries, pour une excursion de pêche dans le haut de la Gatineau.

Gelé
Il a fait la nuit dernière une très forte gelée dans Hull et les environs. La récolte de fruits ne sera pas abondante cette année.

CONSEIL DE VILLE DE HULL

Il y a eu hier soir, séance spéciale du conseil de ville de Hull sous la présidence de son Honneur le maire Rochon. Tous les échevins étaient présents.

RAPPORTS ET LETTRES
Rapport de M. l'ingénieur Dumais au sujet de l'égoût de la rue Pitt, égoût qui peut être fait au moyen d'un canal en bois ou en pierre à un coût peu élevé.

Lettre de M. N. Pagé faisant savoir au conseil que la société N. Pagé et Cie, composé de F. Moffet et N. Pagé, est dissoute en ce qui concerne la publication de la Vallée d'Ottawa.

Lettre de la part d'un agent offrant de fournir à la ville une qualité spéciale de boyaux à incendie.

Lettre de M. Emile Vanmer ingénieur de Valleyfield, offrant ses services pour la construction d'un aqueduc à Hull.

Requête des contribuables de la rue Brewery demandant la construction d'un égoût en arrière de la propriété de M. Daigneau.

Lettre de M. F. Moffet offrant l'usage gratuit de son terrain pour la création du pouvoir d'eau nécessaire à faire marcher les pompes afin de conduire l'eau dans le réservoir proposé de la rue Duke.

Lettre de Madame Pichette de mandant la permission de vendre des bonbons et pipes et une exemption de taxes à cet effet.

Lettre de Madame Currier et autres demandant la réparation immédiate du pont de Eddy-ville et de la rue Brigham.

Lettre de M. Gobeil, secrétaire du département des Travaux Publics, qui ne voit aucune objection à laisser poser au fond de la glissoire le tuyau nécessaire à la conduite de l'eau

pour l'aqueduc de Hull. Mais qui ne peut permettre de prendre dans la glissoire l'eau nécessaire au pouvoir moteur, vu que les propriétaires de scieries se plaignent déjà de l'insuffisance de l'eau pour le service de leurs scieries.

Lettre de M. Calixte Rouleau demandant la remise de la somme payée par lui pour son certificat de licence, vu que le dernier incendie lui a fait subir des pertes au montant de \$1800 et l'a presque ruiné.

M. Graham propose que les lettres qui viennent d'être lues soient déferées à leurs comités respectifs moins les lettres concernant le pont de Eddy-ville, de la rue Brigham et la remise de M. Rouleau.

M. le maire propose que les lettres de M. Gobeil et M. Moffet soient aussi discutées ce soir, Adopté.

M. Graham propose que le président du comité de chemins et M. Scott soient autorisés à faire faire immédiatement les répartitions nécessaires au pont de Eddy-ville et au pont de la rue Brigham. Adopté.

M. Reinhardt demande que le trottoir sur le chemin du Roi soit réparé, vu qu'il est dans un état dangereux.

M. Graham propose la remise de la taxe d'auberge à MM. Rouleau et Goyette. M. Graham propose aussi que la taxe de boulanger soit remise à M. Landry, mais M. Landry s'y oppose. M. Leduc et M. Reinhardt proposent en amendement que cette demande soit renvoyée devant le comité des finances. Amendement adopté.

L'AQUEDUC
M. Eddy dit qu'il est s'opposé au plan d'aqueduc proposé par M. Du mais parce que le tuyau de conduite d'eau sera exposé à geler en hiver et aussi à manquer d'eau vu que les propriétaires de scieries sont souvent obligés de fermer l'eau à la tête de la glissoire. En conséquence il offre graduellement à la ville l'usage de son petit Rocher dans le creek Brigham afin que l'on y construise la maison ou les pompes seront mus par la vapeur.

M. Richer dit que M. Eddy a mal compris le plan proposé par M. Dumas; car il n'est pas question de prendre l'eau dans la glissoire mais dans la rivière même près des chutes et là où l'eau ne manque jamais. Quant à la gelée du tuyau l'ingénieur de la cité trouvera bien les moyens de le poser de façon à l'en protéger. Néanmoins M. Richer croit que l'on doit saisir avec empressement l'offre de M. Eddy et il fait une motion à cet effet, secondé par M. Graham. Motion adoptée.

M. Richer propose ensuite que le comité de l'aqueduc soit autorisé à faire préparer immédiatement les plans, devis et spécifications nécessaires pour la construction de l'aqueduc en prenant l'eau dans le creek Brigham à l'endroit offert par M. Eddy. Adopté.

LA COUR ET LA PRISON
Son Honneur le maire fait rapport de la démarche de la députation nommée par le conseil auprès du gouvernement. Grâce à l'appui puissant du député du comté, M. le docteur Duhamel, la députation avait réussi au-delà de toute espérance et le bill en faveur du transfert de la cour et de la prison à Hull devait être présenté la semaine suivante lorsque le feu de Hull est survenu. Ce désastre a retardé la présentation du bill, et il faut aujourd'hui adopter une pétition qui sera présentée au gouvernement en attirant son attention sur le fait que le conseil de ville a décidé, ce soir, de construire un aqueduc dans Hull. Sur proposition de M. Leduc le projet de pétition est adopté.

REMERCIEMENTS
M. Leduc propose, secondé par M. Fortin que des remerciements soient votés à tous les généreux donateurs en faveur des incendies.

DÉFENSE DE BATIR EN BOIS
M. Eddy propose, secondé par M. Richer, qu'un règlement soit passé prohibant l'érection future de maisons en bois sur la rue Albert jusqu'à la rue Principale, sur toute la longueur de la rue Principale, sur la rue Brewery, sur la rue Wellington jusqu'à la rue Duke, et sur la rue Church jusqu'à la rue Centrale.

BONUS AUX POMPIERS
M. Richer propose qu'en reconnaissance des services rendus par les différentes compagnies de pompiers au feu dernier, le conseil vote une somme de \$100 à être divisée entre elles en parts égales.

Sur proposition de M. Graham, le conseil s'ajourne.

CHIENS!

Bien plus fort que Pasteur, Sulte cet homme sage
A trouvé le moyen de supprimer la rage,
Son système consiste à tuer tous les chiens.
Qui veut la fin, veut les moyens.

PERDU—Un portefeuille contenant un billet de \$5 et un billet de \$1. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre à M. J. E. Leblais dit Lavergne, coin de la rue Albert, ou au bureau de la "Vallée de l'Ottawa."